

En raison de sa formation antérieure, l'apprenti-e demande la réduction de la durée de son nouvel apprentissage et/ou de la dispense de certains cours et domaines de qualification.

Nouvel apprentissage de :	
Voie de formation :	☐ AFP ☐ CFC sans maturité ☐ CFC avec maturité
Centre de formation professionnelle neuchâtelois - CPNE (www.cpne.ch)	
☐ pôle AA ☐ pôle AS ☐ pôle BC ☐ pôle CG ☐ pôle 2S ☐ pôle TI ☐ pôle TN	
Autre école professionnelle :	
☐ École hors canton :	

1. Coordonnées de la personne en formation :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
NPA :	Localité :
N° portable :	Date de naissance :
Courriel :	

2. Formations antérieures certifiantes (joindre une copie des titres obtenus) :

Titre-s obtenu-s :	Année d'obtention :
	Année d'obtention :

3. Entreprise formatrice concernée par cette demande :

Raison sociale :
Adresse et localité :
Années prévues de début et de fin d'apprentissage : de à

4. Demande de réduction par l'apprenti-e et préavis de l'entreprise formatrice:

Réduction demandée par l'apprenti-e :	☐ 1 an ou ☐ 2 ans
Préavis de l'entreprise :	☐ positif ☐ négatif

5. Demande de dispense par l'apprenti-e :

Précisions sur la demande de dispense :

Domaine de qualification (branche)	Demande de dispense pour :	
	Cours professionnels	Procédures de qualification (examen)
5.1 Enseignement de culture générale (ECG)	☐	☐
5.2 Éducation physique et sportive (EPS) / sport	☐	Ne concerne pas les examens
5.3	☐	☐
5.4		

Remarque de l'apprenti-e et/ou de l'entreprise formatrice :

Lieu et date :

Signature de l'apprenti-e ou de ses
représentant-e-s légaux-ales, si mineur-e :

Timbre et signature de l'entreprise :

**Ce document, signé par l'apprenti-e et l'entreprise, doit être envoyé à ofap.apprentissage@ne.ch.
L'office des apprentissages se charge de le transmettre à l'école professionnelle.**

6. École professionnelle :

☐ 6.1 Préavis pour demande de réduction : (pt. 4)	☐ positif	☐ négatif
☐ Rattrapage des cours professionnels : ☐ 1 ^{ère} + 2 ^{ème} ☐ 2 ^{ème} + 3 ^{ème} ☐ 3 ^{ème} + 4 ^{ème} ☐ L'apprenti-e n'effectue pas de rattrapage et débute directement en ☐ 2 ^{ème} année ☐ 3 ^{ème} année CIE si dispensés par l'école (sinon, voir pt. 8) : ☐ Rattrapage des CIE: ☐ 1 ^{ère} + 2 ^{ème} ☐ 2 ^{ème} + 3 ^{ème} ☐ autre (à préciser) : ☐ L'apprenti-e n'effectue pas de rattrapage de CIE dans le cadre de la réduction de son apprentissage		

☐ 6.2 Décision pour la dispense des cours professionnels (pt. 5)	Positif	Négatif
5.1 Enseignement de culture générale (ECG)	☐	☐
5.2 Éducation physique et sportive (EPS) / sport	☐	☐
5.3	☐	☐
5.4		
☐ Test de français pour personnes allophones effectué et validé par l'école (directive N° 47 du 9.1.18) Remarques de l'école professionnelle :		

Date :

Timbre et signature de l'école :

Après signature par l'école professionnelle, à retourner à ofap.apprentissage@ne.ch

7. Décision de l'Office des apprentissages (OFAP) en lien avec les domaines de qualification :

☐ 7.1 Décision concernant la demande de réduction (voir pt. 4) :	☐ positif	☐ négatif
☐ 7.2 Décision concernant la demande de dispense pour la procédure de qualification (voir pt 5) :	Positif	Négatif
5.1 Enseignement de culture générale (ECG)	☐	☐
5.2 Éducation physique et sportive (EPS) / sport	Pas évalué pour les examens	
5.3	☐	☐
5.4		

Remarques de l'Office des apprentissages :

Le-s point-s 5.2 ne faisant pas partie d'un domaine de qualification, aucune décision n'est rendue par l'OFAP.

Date :

Timbre et signature de l'Office
des apprentissages :

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans les 30 jours, en double exemplaire, auprès du Département de la formation et des finances, Château, 2002 Neuchâtel.
Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. Un émolument est en principe perçu lors du dépôt du recours, à titre d'avance de frais. En cas de rejet, même partiel du recours, des frais peuvent être mis à la charge de son auteur.*

8. Information au prestataire CIE (OrTra) en tant qu'organisateur :

Organisation des CIE (mentionner en quelle année aura lieu le rattrapage) :

- ☐ Rattrapage des CIE : ☐ 1^{ère} + 2^{ème} ☐ 2^{ème} + 3^{ème} ☐ autre (à préciser) :
☐ L'apprenti-e n'effectue pas de rattrapage de CIE par rapport à la demande de réduction de son apprentissage

Remarques :

Date :

Timbre et signature du / de la
répondant-e CIE :

Copie transmise à :

- ☐ Apprenti-e ou représentants
légaux si mineur-e ☐ Entreprise
formatrice ☐ CPNE /
SFP autre
canton ☐ Prestataire CIE

